

Règlement

DEFI OLYMPIQUE : Le Sport c'est Grandeur Nature !!

En courant, en marchant, en pédalant : peu importe - Explore les parcours « Sports de Nature » du Pays de Lumbres et tente de retrouver l'objet caché.

BUT

- Pratiquer une activité physique et sportive sur le Pays de Lumbres
- Trouver l'objet caché et remporte des places pour les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.

CONDITIONS

- Habiter la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
- Avoir plus de 10 ans
- Un seul lot par foyer

REGLES

- Réaliser un parcours parmi la liste ci-dessous
- Trouver l'objet, il est caché sur le parcours, garde-le précieusement !
- Contacter le numéro indiqué qui vous donnera la démarche à suivre
- Les gagnants seront contactés individuellement

Parcours sélectionnés :

- Randonnées pédestres :
 - o Les Hameaux au départ de Zudausques
 - o La Ligne d'Anvin au départ d'Audrehem
 - o Le mont de Drionville au départ de Nielles les Bléquin
 - o Le Nordal au départ d'Acquin-Westbécourt
- Parcours Trail
 - o La boucle des orchidées au départ de Lumbres
 - o La boucle au départ de Seninghem
- Parcours Marche Nordique :
 - o La boucle des grands champs au départ de Seninghem
- Parcours VTT :
 - o Le Val au départ de Lumbres
 - o Les Hamoises au départ d'Esquerdes

Retrouvez le détail des parcours auprès de l'office de tourisme du Pays de Lumbres ou sur <https://www.pays-de-lumbres.com/-sports-de-nature-.html>



CALENDRIER

Dates du défi du **vendredi 7 juin au dimanche 30 juin 2024.**

Tout objet découvert après cette date ne sera pas pris en compte.

RESULTATS

Des places pour les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 en échange de l'objet.

CONDITIONS DE REJET IMMEDIAT

- Ne pas remplir les conditions d'éligibilité
- Ne pas avoir respecté le règlement

